



VIE DE L'AGENCE - INSTANCES

PUBLIÉ LE 14/05/2019 - MIS À JOUR LE 24/03/2021

Cannabis à visée thérapeutique en France : Les experts poursuivent leurs travaux sur les modalités de mise à disposition

Le Comité d'experts, créé par l'ANSM, sur le cannabis à visée thérapeutique en France va se réunir à nouveau le 15 mai afin de poursuivre ses travaux sur les modalités de mise à disposition dans le cadre de la phase expérimentale.

Le comité se réunit le 15 mai avec pour objectif de poursuivre le recueil d'informations issues des expériences de pays ayant déjà autorisés l'utilisation du cannabis à visée thérapeutique. Ainsi après avoir entendu des autorités compétentes étrangères, le comité entendra des acteurs économiques de la filière de production étrangère.

Lors de cette séance, le comité s'intéressera d'une part, aux formes et dosages disponibles à l'étranger et d'autre part, aux coûts des traitements. Seront entendus à cette occasion des producteurs canadiens, colombiens, américains, et hollandais.

Cette séance sera filmée et les auditions seront retransmises en direct sur la chaîne Youtube de l'ANSM. Voir le programme (14/05/2019) (152 ko).

Après avoir considéré les expériences étrangères, la prochaine séance qui se tiendra le 26 juin permettra d'aborder notamment les perspectives françaises en matière de production et mise à disposition.

A l'issue de cette séance, les experts du comité remettront leur avis à l'ANSM sur les propositions de modalités de mise à disposition dans le cadre de la phase expérimentale qu'il a été proposée de mettre en œuvre.

Pour rappel

Le 10 septembre 2018, l'ANSM a créé, pour un an, un CSST sur l'évaluation de la pertinence et de la faisabilité de la mise à disposition du cannabis thérapeutique en France. L'ANSM a souscrit aux premières conclusions du CSST le 27 décembre 2018 et est donc favorable à l'utilisation du cannabis à visée thérapeutique dans les indications suivantes :

- dans les douleurs réfractaires aux thérapies (médicamenteuses ou non) accessibles
- dans certaines formes d'épilepsie sévères et pharmacorésistantes
- dans le cadre des soins de support en oncologie
- dans les situations palliatives

- dans la spasticité douloureuse de la sclérose en plaques

Télécharger le programme de la séance



+ [Les séances filmées de la session diffusées sur YouTube](#)

+

[Cannabis thérapeutique en France : l'ANSM publie les premières conclusions du CSST - Point d'Information](#)

● En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 30/01/2019 - MIS À JOUR LE 24/03/2021

Cannabis à visée thérapeutique en France : le comité d'experts poursuit son programme de travail

VIE DE L'AGENCE
INSTANCES